

Les Archives départementales de l'Ariège rouvrent la salle de lecture uniquement sur réservation



La salle de consultation des documents des Archives départementales de l'Ariège rouvre ses portes avec un accès restreint, à partir du mardi 7 juillet 2020. Les conditions d'accès sont modifiées afin de respecter les mesures barrière de protection contre la COVID-19.

Des horaires partiellement modifiés

La salle de consultation est ouverte aux horaires habituels : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, mercredi de 8h30 à 12h30. En outre, l'ouverture est valable tout le mois d'août (la fermeture annuelle pendant la première quinzaine d'août est supprimée cette année).

Une réservation des places de consultation obligatoire

Le nombre de lecteurs est limité à cinq personnes par demi-journée, sur réservation préalable.

La priorité est accordée aux chercheurs professionnels. Les demandes de réservations sont à adresser exclusivement par courriel à l'adresse arcdi@ariego.fr au moins 24 heures à l'avance. Les chercheurs qui auront réservé une place de consultation doivent être présents à l'heure indiquée, le bâtiment n'étant pas ouvert en libre accès. Il peuvent adresser 24 heures à l'avance, adresser une liste de documents à consulter en mentionnant leurs cotes. La base de données générale en ligne donne accès à la quasi totalité des inventaires :

<http://archives.ariège.fr/Ressources-en-ligne/Base-de-donnees-generale>

Les chercheurs peuvent également commander les documents pendant leur séance de travail aux horaires de levée habituels.

Des mesures sanitaires qui s'imposent

L'usage du gel hydro-alcoolique est obligatoire à l'entrée de la salle de lecture. Le port du masque est obligatoire et ne sera pas fourni par les Archives départementales, à l'instar de tout matériel (papier, stylo, clé USB).

Une distance d'un mètre doit être respectée entre chaque personne. Chaque chercheur dispose d'une table de consultation et d'un ordinateur de commande et de consultation de la base de données et des documents numérisés. Les espaces et matériels de consultation sont désinfectés par les agents des Archives deux fois par jour.

Enfin, du produit désinfectant est mis à disposition pour l'utilisation du numériseur et des instruments de recherche.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariège.fr